

**Atelier Regart – Enfants et ados –
2022-2023
RENTRÉE : mardi 13 septembre 2022**

Nom, prénom et date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

À remplir et à signer pour la préinscription à me remettre avec le chèque de réservation.

Cocher l'horaire choisi :

À partir de 6 ans (école primaire)

Cocher l'horaire

6 – 8 ans : mardi de 17h à 18h30

9 – 10 ans : mercredi de 16h à 17h30

Dessin et arts plastiques sur les thèmes variés des arts et des cultures du monde.

Tarif : 180 € / an + 30 € / an de participation au matériel

3 chèques de : 70 € à l'ordre de Madame Pennanec'h-Burban

Débit : octobre, janvier, avril

Tout le matériel est fourni. Amener une blouse qui restera à l'atelier dans le casier de l'enfant.

A partir de 11 ans (collège)

Mercredi : 14h -16h

Dessin et couleurs (voir ci-dessous)

Collégiens et lycéens :

Vendredi : 17h – 19h

Dessin et couleurs : choix libre dans la bibliothèque d'images de l'atelier: copie d'images, de peintures, d'estampes, de photos, composition, dessin d'observation, etc. Toutes techniques de dessin, encres de couleur, pastels, aquarelle, gouache, acrylique avec accompagnement personnalisé.

Tarif :

220 € / an + 30 € / an de participation au matériel

3 chèques de : 85€, 85€ et 80 € à l'ordre de Madame Pennanec'h-Burban

Débit : octobre, janvier, avril

Adresse de l'atelier :

51, rue du général de Gaulle. Atelier à l'étage, côté parking.

Les horaires peuvent varier en fonction de la constitution des groupes à la rentrée.

Préinscription

L'ouverture de cours est conditionnée par l'inscription d'au moins 8 élèves (9 maxi). La réservation d'une place se fait par le règlement de la cotisation de 30 € - encaissement fin septembre même en cas de désistement. La cotisation de préinscription est déduite du premier versement (qui passe à 55 € pour les ados et 40 € pour les enfants).

30 cours sont assurés au minimum dans l'année mais il y en a plutôt 32 ou 33 selon les années. Arrêt des cours avant dernière semaine de juin.

Les cours s'arrêtent pendant les vacances scolaires.

Le paiement versé à l'artiste enseignante et la participation au matériel sont perçus pour l'ensemble des séances de l'année, il n'y a pas de remboursement en cas d'absence aux séances. 3 euros sont prélevés sur la participation au matériel pour cotiser à l'association Regart.

« La politesse, la gentillesse, la courtoisie sont des qualités surannées, dévaluées, alors qu'elles impliquent, en réalité, le respect d'autrui. »

René Barjavel

N'hésitez pas à me prévenir de vos absences ;-)

Coordonnées de l'artiste enseignante :

Annie Pennanec'h-Burban
3 rue du Maquis 29510 Briec
Tél : 06 79 78 73 56

Courriel : annie.burban1@orange.fr
Site web : www.anniepennanech.com - rubrique « Atelier Regart »

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Autorisation de diffusion

Nous soussignés, monsieur.....ou madame.....représentants légaux, autorisons la prise de vue à titre gratuit et l'utilisation des photos de notre enfant dans un but pédagogique, éducatif ou créatif.

Nous autorisons la fixation matérielle de ces photographies par tous les procédés techniques.

Nous attestons avoir pris connaissance du fait que nous disposons d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données concernant notre enfant.

Date :

Signature